

Le recyclage des déchets

Depuis quelques années, des **collectes sélectives** des différents matériaux d'emballage se mettent en place et permettent le **recyclage** de ces matériaux. Parmi ceux-ci, le verre se recycle "éternellement", sans aucune perte ni en quantité, ni en qualité. Ce recyclage du verre permet :

- ① une **importante économie de matières premières** (le recyclage entraîne un prélèvement moindre de sable et de calcaire dans la nature),
- ② une **économie d'énergie** (dûe à la température de fusion moins élevée du calcin par rapport à celle du sable. Cette économie d'énergie s'accompagne d'une diminution des **pollutions atmosphériques**),
- ③ de **participer à la protection de l'environnement** (on évite la mise en décharge des déchets en verre).

tri sélectif : consiste à séparer les différents déchets selon le matériau qui les constitue.

recyclage : opération qui consiste à transformer ou à traiter un déchet afin de pouvoir le réutiliser pour fabriquer d'autres produits.

compostage : action qui permet de transformer les déchets organiques en **compost**, c'est-à-dire en terreau utilisable pour l'agriculture.

incinération : consiste à brûler les déchets dans une usine appelé **incinérateur**.

matière première : matière extraite de la nature (ressource naturelle) que l'on transforme pour la fabrication d'objets ou que l'on utilise comme source d'énergie. (*Exemples : pétrole, gaz naturel, minerais, sable*)

fusion : en physique, c'est le passage d'un corps de l'état solide vers l'état liquide.

